

## Démographie

### Un homme moins souvent « personne de référence »

Pour le recensement de population, jusqu'à présent, l'homme était automatiquement la personne de référence dans un couple de sexe différent. Ce n'est plus le cas avec les résultats du recensement de la population 2016.



Dorénavant, lorsqu'il y a plusieurs personnes dans le ménage, un nouveau mode de calcul s'applique. Ainsi, la personne de référence d'un ménage est maintenant :

**La personne active la plus âgée ayant un conjoint ;**

**À défaut de personne active ayant un conjoint, la personne la plus âgée ayant un conjoint ;**

**À défaut de personne ayant un conjoint, la personne active la plus âgée ayant un enfant ;**

**À défaut de personne active ayant un enfant, la personne active la plus âgée ;**

**À défaut de personne active, la personne la plus âgée ayant un enfant ;**

**À défaut de personne ayant un enfant, la personne la plus âgée.**

Ce changement des règles de détermination de la personne de référence va se mettre en œuvre progressivement. Pour le recensement millésimé 2016 (enquêtes annuelles de 2014 à 2018), le changement est appliqué uniquement pour l'exploitation complémentaire. La nouvelle définition sera utilisée sur l'exploitation principale pour le recensement 2020 (enquêtes annuelles de 2018 à 2022).

Avec l'ancienne définition, la personne de référence était un homme dans 70,5 % des cas. Le taux descend dorénavant à 56,4 % (- 14 points). L'Insee remarque que les hommes, plus souvent actifs et plus souvent âgés dans leur couple, « *demeurent néanmoins plus nombreux que les femmes à être désignés personnes de référence* ». De manière générale, conseille l'Insee, « *les comparaisons liées à la personne de référence entre l'ancien et le nouveau concept sont à éviter* ».

### Guide d'accès du CÉAS aux données de l'Insee

Le 25 juin, sur son site Internet ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)), l'Insee a mis en ligne les données complètes du recensement 2016 : comme tous les six mois, cela a été l'occasion pour le CÉAS d'actualiser son *Guide d'accès aux données de l'Insee*, disponible sur son propre site Internet ([www.ceas53.org](http://www.ceas53.org), rubriques « Démographie », puis « Méthodologie »).

Ce guide permet de naviguer facilement sur le site Internet de l'Insee, et notamment d'accéder aux données locales disponibles, à savoir :

- Les populations légales 2011 et 2016 (le nombre d'habitants dans un territoire).
- Les résultats statistiques 2016 (toutes les données issues du recensement de population).
- Les données des recensements antérieurs.
- Toutes les autres données locales.

Cette actualisation a permis d'intégrer un chapitre sur l'accès aux outils interactifs également disponibles (comparateur de territoire, portrait de territoire).





# À vos agendas



Les 6 et 7 juillet 2019, à La Bazouge-de-Chémeré  
**16<sup>e</sup> week-end de Planète en fête**

**L**es **samedi 6 et dimanche 7 juillet**, à La Bazouge-de-Chémeré, le Civam Bio 53 organise le 16<sup>e</sup> week-end de Planète en fête.

## Au fil du week-end, entre autres...

### Samedi 6 juillet

- À 14 h 30, « Manger sain en 2019, est-ce possible ? » Conférence-débat de Claude et Francine Paumard.
- À 16 h, « Dérèglement climatique : un sujet brûlant ». Conférence de Marc Delmotte, climatologue du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).
- À 16 h 30, « Langouët : un village écologique, un exemplaire de transition réussie ». Rencontre animée par Daniel Cueff, maire de Langouët (Ille-et-Vilaine).

### Dimanche 7 juillet

- À 11 h, « Des initiatives émergentes et locales, pour l'environnement ! » Présentation d'acteurs mayennais, suivie d'un échange.
- À 11 h 30, « Les bestioles ». Découverte d'un monde surprenant avec Christophe Charrier, chargé d'environnement à la communauté de communes de Meslay-Grez.
- À 13 h 30, « Quel bio voulons-nous ? Le bio est en plein développement, mais quel bio ? » Table ronde avec producteurs, professionnels de la commercialisation, consommateurs...
- À 14 h, « Qu'est-ce qu'on attend ? » Conférence-débat avec Marie-Monique Robin, journaliste d'investigation, écrivaine, réalisatrice. « *Nourrir le monde autrement, sans pesticide, avec une meilleure qualité de vie : c'est possible.* »



- À 15 h 15, « Bocage et puits de carbone : enjeux écologiques, atout économique ». Conférence-débat avec Jean-Marc Lalloz, du collectif Bocage 53.
- À 16 h, « Le bois dans tous ses états ». Conférence gesticulée de Simon Ehanno. Tout ce que l'on peut faire avec l'arbre tout en fabricant des bardeaux de châtaignier...

Entrée libre.

## La pensée hebdomadaire

*« La logique infâme qui consisterait à penser que puisque nous ne pouvons accueillir toute la misère du monde, il faudrait fermer les yeux et laisser des milliers de gens, plus de 100 000 déjà depuis 2014, périr et se noyer dans les eaux bleues de la Méditerranée au terme d'une espèce d'odieux dispositif de "dissuasion migratoire" qui ne dirait pas son nom, est morbide, et pour tout dire inacceptable. Oui, bien sûr, ni l'Europe ni la France ne peuvent accueillir toute la misère du monde, mais, non, cent fois, mille fois non, ni l'Europe ni la France ne peuvent laisser des milliers d'êtres humains mourir dans des circonstances abominables à quelques miles des eaux territoriales de l'Union européenne et ce, quel que puisse être le pays du port dans lequel ces migrants seront débarqués au final car, encore une fois, ceci est un débat d'une tout autre nature qui doit s'effacer devant l'exigence à secourir des êtres humains en danger. »*

Olivier Lepick, maire de Carnac (Morbihan),

« L'indifférence, arme de dissuasion migratoire » (point de vue), *Ouest-France* du 29 octobre 2018.